

La gestion des habilitations et des accès informatiques

Afin de sécuriser les systèmes d'information (SI) et de garantir la confidentialité des données que celui-ci contient, la mise en place de système d'habilitations est aujourd'hui de plus en répandu sur le lieu de travail.

Ce système permet en effet de s'assurer que **chaque** utilisateur du SI ne puisse accéder qu'aux données dont il a besoin pour l'exercice de sa mission, ce qui se traduit au niveau interne par la mise en place d'un mécanisme de définition des niveaux d'habilitation d'un utilisateur dans le système, et d'un moyen de contrôle des permissions d'accès aux données.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger la fiche pratique [ici](#)